



Extract of CIDR
<https://cidr.org/Analyse-comparative-des.html>

Analyse comparative des institutions de microfinance à base de membres en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest

- Références - Travaux d'études et de recherche - Institutions de microfinance -

Publication date: jeudi 8 juillet 2004

Description:

Cette étude permet de combler les lacunes en terme de connaissances sur les institutions de microfinance à base de membres d'Afrique de l'Est.

Copyright © CIDR - Tous droits réservés

Analyse comparative des institutions de microfinance à base de membres en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest

Auteurs : Chao-Béroff R., Houmard Cao T.H., Musinga M., Mutesasira L., Thiara E., Vandenbroucke J.-P.

Titre : Analyse comparative des institutions de microfinance à base de membres en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest

Sujet : Cette étude permet de combler les lacunes en terme de connaissances sur les institutions de microfinance à base de membres d'Afrique de l'Est. En les comparant à celles bien connues d'Afrique de l'Ouest, l'étude met en évidence leurs caractéristiques, les facteurs explicatifs des spécificités et les enjeux pour le futur.

Date de publication : Mars 2000

Financement : MicroSave-Africa, Fonds d'équipements des Nations Unies (FENU)

Cette analyse comparative s'inscrit dans une série d'études sur les impacts des services et des produits financiers des institutions de microfinance (IMF) sur les populations pauvres d'Afrique. Elle part du constat que les IMF à base de membres de l'Afrique de l'Ouest sont assez bien connues, contrairement à celles de l'Afrique de l'Est.

Les IMF à base de membres étudiées en Afrique de l'Est sont les « Saving and Credit Cooperative » (SACCO) : en 1999, elles concernaient 170.000 personnes en Tanzanie et 3 millions au Kenya. Ces IMF ont été comparées aux « Coopératives ou Mutuelles d'Epargne et de Crédit » (COOPEC) d'Afrique de l'Ouest : au Mali, au Burkina Faso et au Bénin, les COOPEC touchaient 772.000 membres en 1999.

Ces deux types d'IMF ont de nombreuses caractéristiques communes. Elles sont toutes deux issues du mouvement coopératif du Nord et sont implantées, en milieu rural, dans des zones de production de rente. Les produits offerts par ces IMF sont assez simples et rudimentaires. Elles touchent beaucoup plus de personnes que les ONG financières. Dans les deux régions, les mêmes problèmes de gouvernance se posent. Enfin, dans ces systèmes, la viabilité est assez bonne au niveau des institutions de base, mais incertaine au niveau des structures faïtières.

Cependant, des différences importantes existent et elles s'expliquent en partie par l'évolution récente des COOPEC d'Afrique de l'Ouest. Ces dernières se sont structurées en réseau : des liens très forts existent entre les différentes structures, même les plus décentralisées. Par contre, les SACCO n'ont pas de liens entre elles, chaque unité de base étant reliée à l'« Apex », une structure nationale qui leur propose des services. Les COOPEC sont directement liées au secteur financier car elles dépendent de la Loi bancaire, contrairement aux SACCO qui sont attachées à la Loi coopérative. Enfin, durant les six-sept dernières années, les IMF d'Afrique de l'Ouest ont davantage innové que celles d'Afrique de l'Est : les besoins des femmes et les zones reculées ont été prises en compte cependant que leur politique de crédit s'est ouverte.

Au-delà de ces constats, l'étude a mis en évidence quatre facteurs déterminants des spécificités des IMF comparées :

- ▶ Le rôle du marché, qui peut paralyser les IMF (Tanzanie) ou favoriser leur développement (Afrique de l'Ouest) ;
- ▶ L'environnement juridique et réglementaire qui peut positionner les IMF soit dans le secteur financier d'où un certain professionnalisme (COOPEC), soit dans le secteur coopératif d'où des performances plus faibles en terme de

Analyse comparative des institutions de microfinance à base de membres en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest

gestion et de services/produits offerts (SACCO).

- ▶ La politique nationale de financement de l'économie et le taux d'intérêt qui conditionnent le comportement des IMF soit en rentiers (SACCO), soit en investisseurs (COOPEC).
- ▶ Le mode de structuration du secteur qui favorise la vision stratégique et la capacité à diffuser les innovations dans le cas des réseaux (Afrique de l'Ouest) ou bien entraîne un isolement et un retard technologique dans le cas d'une structure lâche (Afrique de l'Est).

Dans les années à venir, les IMF des deux régions auront à faire face à des enjeux similaires. La réflexion doit porter sur l'adaptation du cadre réglementaire et juridique, la professionnalisation, la réponse aux marchés existants et potentiels et enfin l'articulation avec le système bancaire. Des coopérations entre les deux régions pourraient s'avérer très enrichissantes et les innovations développées par ces IMF permettraient un rayonnement sur l'ensemble du secteur de la microfinance.